



AMNESTY INTERNATIONAL, WATERAID ET RÉSEAU INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ AVEC LES DALITS

DÉCLARATION PUBLIQUE CONJOINTE

Index Number: ASA 04/3349/2020
19 novembre 2020

Asie du Sud. Les autorités doivent de toute urgence protéger les agents de l'assainissement qui risquent leur vie sur le front du COVID-19

Alors que l'ONU célèbre la Journée mondiale des toilettes en ce 19 novembre 2020, Amnesty International, WaterAid et le Réseau international de solidarité avec les Dalits (International Dalit Solidarity Network) appellent les autorités en Inde, au Bangladesh, au Népal et au Pakistan à prendre des mesures immédiates afin de protéger les agents de l'assainissement qui risquent leur vie sur le front du COVID-19.

Dans toute l'Asie du Sud, les travailleurs et travailleuses qui nettoient les toilettes et les rues, vident les latrines et entretiennent les égouts sont exposés à des risques graves en termes de santé et de sécurité. Ils n'ont pas d'équipements de protection individuelle suffisants, de formations prodiguées pour gérer les risques, de sécurité de l'emploi, de sécurité sociale, d'assurance maladie ni d'accès à des équipements pour se laver les mains. Du fait des critères de castes associés au travail d'assainissement dans ces pays, ils sont très mal vus et font l'objet de fortes discriminations lorsqu'ils accèdent à des services ou recherchent d'autres emplois.

D'après de nouvelles recherches menées par WaterAid en Inde, au Pakistan, au Népal et au Bangladesh, la pandémie de COVID-19 a exacerbé la situation de l'immense majorité de ces travailleurs. Certains ont été redéployés pour assurer l'entretien dans les centres de quarantaine du COVID-19, après avoir suivi une formation rapide sur les risques liés à ce coronavirus ou sur la manière d'utiliser les équipements de protection individuelle. Leur sécurité financière est également mise à mal, en raison des heures de travail supplémentaires non payées dans certains cas, ou de la réduction de la demande concernant leurs services dans d'autres. En outre, leurs coûts de transport ont augmenté du fait des mesures de confinement et beaucoup ont dû acheter des masques et d'autres équipements que leurs employeurs ne leur fournissent pas régulièrement.

« Les agents de l'assainissement sont la main d'œuvre invisible qui maintient les mégapoles et les villes d'Asie du Sud en état de fonctionner en cette période de pandémie. Or, ils travaillent dans des conditions déplorables qui mettent trop souvent leur vie en danger, sont dénigrés et soumis à des discriminations sur la base de la caste et de la religion, a déclaré Vanita Suneja, responsable du travail de plaidoyer pour l'Asie du Sud à WaterAid. Le COVID-19 et les mesures de confinement exacerbent ces risques, notamment

parmi celles et ceux qui travaillent dans le secteur informel. La plupart des femmes de ce secteur ne sont pas déclarées et risquent leur vie chaque jour. La sécurité et la dignité de ces travailleuses sont affectées de manière disproportionnée. »

Le Réseau international de solidarité avec les Dalits fait campagne pour sensibiliser au sort des agents de l'assainissement de basse caste, qui descendent dans les égouts ou nettoient les latrines sèches sans aucun équipement de protection. La plupart « héritent » de ces emplois en raison de leur statut désigné au sein du système de castes. Ce statut les suit dans des pays comme le Bangladesh, où la plupart des éboueurs sont des *dalits*, qui vivent dans des colonies d'éboueurs qui leur sont réservées. Les travailleurs-euses et les défenseur-e-s des droits humains dans ces pays luttent pour leurs droits mais ont besoin de la solidarité mondiale et d'une action accélérée.

« Ces travailleurs-euses ne demandent pas une médaille. Ils réclament le respect de leurs droits et de leur dignité et souhaitent bénéficier de la même attention dont les autorités font preuve à l'égard de la santé et de la sécurité des autres groupes de la population », a déclaré Meena Varma, directrice exécutive du Réseau international de solidarité avec les Dalits.

On constate des problèmes de stigmatisation et de discrimination à l'égard des agents de l'assainissement partout en Asie du Sud. Amnesty International [a appelé à passer à l'action](#) en Inde et engagé le gouvernement à garantir leur dignité et à assurer leur protection. Depuis trop longtemps, les sociétés choisissent de négliger les droits de ces travailleurs et leurs conditions de travail. La sécurité, la dignité et la protection sur le lieu de travail sont des droits pour les agents de l'assainissement, au même titre que pour n'importe quel autre travailleur pendant la pandémie de COVID-19 et après. On estime à 5 millions le nombre d'agents de l'assainissement, la plupart appartenant aux communautés *dalits*, qui sont contraints de travailler au ramassage manuel des excréments pour nettoyer les boues fécales dans les égouts, les fosses septiques, etc. Les gouvernements doivent reconnaître la contribution de ces travailleurs essentiels et garantir leurs droits et leur sécurité.

« La plupart des agents de l'assainissement sont des *dalits*, considérés comme appartenant à la plus basse caste en Asie du Sud. Du fait de leur ascendance, ils sont historiquement soumis à des formes extrêmes d'indignité, d'oppression, d'exclusion et de discrimination. Leur position déjà marginalisée est encore aggravée par la pandémie de COVID-19, a déclaré David Griffiths, directeur du bureau du secrétaire général d'Amnesty International.

« Il est impensable qu'une personne soit contrainte de se plier à la pratique qui consiste à nettoyer manuellement et transporter les excréments humains, bien souvent du seul fait de sa naissance. Les gouvernements doivent agir de toute urgence pour protéger les droits de ces travailleurs-euses et veiller à ce que plus personne ne soit soumis à ce traitement illégal, dégradant et inhumain. »

Amnesty International, WaterAid et le Réseau international de solidarité avec les Dalits appellent les gouvernements nationaux et les autorités locales au Bangladesh, en Inde, au Népal et au Pakistan à :

- * apporter une aide immédiate et mettre en œuvre des mesures de protection en vue d'aider les travailleurs-euses de l'assainissement et du secteur des déchets à faire face aux risques accrus dans le contexte de la pandémie ; par exemple leur fournir régulièrement des équipements de protection individuelle, les former suffisamment sur les risques liés au COVID-19, leur fournir une assurance maladie, la sécurité sociale et une compensation financière pour les heures travaillées et les risques. Veiller à ce que les travailleurs en sous-traitance et du secteur informel ne soient pas exclus de ces mesures.
- * garantir la sécurité de tous les travailleurs, particulièrement les femmes, face aux abus, à la discrimination et à toute forme de violence au travail.
- * faire en sorte que les agents de l'assainissement aient régulièrement accès à des dépistages et à des services de santé accessibles et abordables. L'incapacité de s'acquitter de frais éventuels ne doit pas constituer un obstacle à l'accès aux soins et traitements de santé.
- * conformément à leurs obligations aux termes du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), développer des politiques et des réglementations qui permettent de garantir aux agents de l'assainissement des conditions de travail justes et favorables, et mettre sur pied des mécanismes de financement, de mise en œuvre et d'obligation de rendre des comptes, dont des inspections du travail efficaces, afin de veiller à leur application adéquate.
- * veiller à ce que l'administration locale, y compris les entrepreneurs et les sous-traitants, soient amenés à rendre des comptes en cas de non-respect et de non-application des mesures de sécurité.
- * garantir l'accès suffisant à l'eau, aux installations sanitaires et à l'hygiène pour protéger les agents de l'assainissement contre l'infection sur le lieu de travail et au sein des communautés.
- * agir afin de lutter contre les discriminations fondées sur la caste, le genre ou la religion, qui favorisent les conditions du travail forcé et précaire, et appliquer les lois afin de mettre un terme à la pratique illégale du ramassage manuel des excréments et de réhabiliter ces travailleuses et travailleurs.

Documents :

Rapport : [*Safety and wellbeing of sanitation workers during COVID-19 in South Asia: a rapid assessment from Bangladesh, India, Pakistan and Nepal in lockdown*](#) (WaterAid, 2020)

Recherche : [*Abandoned At The Frontline: India's Sanitation Workers Seek Immediate Help From The Government Amidst COVID-19*](#) (Amnesty International, 2020)

Contact :

David Griffiths
 Directeur du secrétariat général, Amnesty International
 Courriel : david.griffiths@amnesty.org

Vanita Suneja
 Responsable régionale du travail de plaidoyer – Asie du Sud, WaterAid

Courriel : vanitasuneja@wateraid.org

Maria Brink Schleimann

Responsable des Communications, Réseau international de solidarité avec les Dalits

Courriel : mb@idsn.org